

## ACTION N° 26 A

### Mettre en œuvre les outils de planification et des actions de gestion des eaux et des rivières (CCPSMV)

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Territoire provençal, méditerranéen, l'enjeu de l'eau est capital. La pression sur la ressource est très forte et, est appelée à se renforcer avec le changement climatique. Face au défi climatique, un projet de plan de gestion de la ressource en eau s'inscrit dans une démarche globale sur le territoire.

De nombreuses actions sont entreprises via les différents documents de gestion de l'eau (SDAGE, SAGE, Contrats de rivières) pour partager et préserver la ressource, restaurer des milieux tampons et les continuités écologiques, de même que pour limiter les affluences de polluants dans les rivières et milieux naturels.

En 2018, le Comité de Rivière « Les Sorgues » a décidé de lancer un troisième contrat de Rivière en se fixant les objectifs suivants :

- L'amélioration de la qualité de l'eau,
- L'amélioration de la gestion du risque d'inondation,
- La conciliation des usages avec la préservation du milieu,
- L'amélioration de la connaissance et de la gestion de la ressource.

Afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du contrat de Rivière des Sorgues, la CCPSMV :

- Contribuera à amender le diagnostic en partageant les projets menés sur le territoire en matière de qualité de l'eau, usages, risques et préservation de la biodiversité et des milieux.
- Participera aux discussions engagées dans le cadre du contrat de Rivière et y associer les acteurs du territoire
- S'engagera en tant que partenaires et/ou porteurs d'actions spécifiques, notamment dans le cadre de la compétence GEMAPI

PILOTE (S)	OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
CCPSMV	SMBS, ASA	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
	Département 84, CAUE 84	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES	CCPSMV	Ambition 1 du CRTE (mais pas d'Orientation)

#### REFERENTS CCPSMV

<b>Techniciens :</b> Vincent RIVOIRE	<b>Elu(s) :</b> Denis SERRE		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	
	Investissement	
	Recette/Financements	

#### PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER

<b>2022</b>	- Mise en œuvre des actions définies dans le cadre du contrat de Rivière
<b>2023</b>	- Mise en œuvre et suivi des actions

<b>2024</b>	-	Mise en œuvre et suivi des actions
<b>2025</b>	-	
<b>2026</b>	-	
<b>2027</b>	-	

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
	Transport/Résidentiel/...	

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS ASSOCIES (année d'objectif/donnée)
Nombre d'actions portées dans le cadre du contrat de Rivière	
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche	
Nombre d'interventions dans le cadre de la GEMAPI	
Nombre de km de cours d'eau qui ont fait l'objet d'intervention (restauration, entretien, aménagement)	
<b>COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE</b>	-

<b>CONSULTATION HABITANTS</b>	
-------------------------------	--

**ACTION N° 26 B**

**Mettre en œuvre les outils de planification et des actions de gestion des eaux et des rivières (CALMV)**

**CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L’ACTION**

L'eau est une ressource indispensable à tous les territoires et directement impactée par les effets du changement climatique et les activités humaines. Les usages de cette ressource sont en effet nombreux : alimentation en eau potable (34% du volume via le prélèvement dans les eaux superficielles, 66% dans les eaux souterraines), irrigation pour les cultures et alimentation en eau pour l'élevage, utilisation par l'industrie, les activités de tourisme et de loisirs (importance de la qualité de l'eau pour la pêche en rivière et la qualité des eaux de baignade par exemple) ou encore la production d'hydroélectricité. Une variation de la ressource en eau a donc des impacts directs sur les acteurs de son territoire et peut entraîner des conflits d'usage.

Territoire provençal, méditerranéen, l'enjeu de l'eau est capital. La pression sur la ressource est très forte et, est appelée à se renforcer avec le changement climatique. Face au défi climatique, un projet de plan de gestion de la ressource en eau s'inscrit dans une démarche globale sur le territoire.

De nombreuses actions sont entreprises via les différents documents de gestion de l'eau (SDAGE, SAGE, Contrats de rivières) pour partager et préserver la ressource, restaurer des milieux tampons et les continuités écologiques, de même que pour limiter les affluences de polluants dans les rivières et milieux naturels.

Le territoire est soumis au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée. Ce SDAGE se fixe d'atteindre un bon état de ses eaux pour 66% des cours d'eau à l'horizon 2021. Afin de contribuer à cet objectif et pour engager le territoire dans une démarche d'adaptation au changement climatique, la CALMV contribuera à la mise en œuvre des différents documents de planification :

- Mettre en œuvre le SAGE et les contrats de rivière Calavon-Coulon et du Val de Durance
- Mettre en œuvre le contrat de rivière des Sorgues

Dans ce cadre, la CALMV :

- Contribuera à amender les diagnostics en partageant les projets menés sur le territoire en matière de qualité de l'eau, usages, risques et préservation de la biodiversité et des milieux.
- Participera aux discussions engagées et y associera les acteurs du territoire
- S'engagera en tant que partenaires et/ou porteurs d'actions spécifiques, notamment dans le cadre de la compétence GEMAPI

PILOTE (S)	OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
CALMV	Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon (SIRCC) Commission Locale de l'Eau du SAGE Calavon-Coulon (PNRL) Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS)	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
	ARBE, CAUE84	
CADRE DE L’ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES	CALMV	CRTE Objectif stratégique 3 Préserver et valoriser les patrimoines naturels, paysagers et bâtis 3.3 préserver et valoriser les ressources naturelles 3.3.3 préserver la ressource et la qualité de l'eau

REFERENTS CALMV	
Techniciens : Corentin CHARLES	Elu(s) : Gérard JUSTINESY et Roland CARLIER

NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement (total ou par an en précisant le nombre d'année)	Coût ETP : Prestations externes : Autres :
	Investissement (total ou par an en précisant le nombre d'année)	Voir SMBS et SIRCC
	Recette/Financements	Origines financement et montants :

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	-
2023	-
2024	-
2025	-
2026	-
2027	-

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Transport/Résidentiel/...

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS ASSOCIES (année d'objectif/donnée)
Nombre d'actions portées dans le cadre des contrats de rivières	
Résultat suivi et évaluation des objectifs du SAGE	
Nombre d'interventions dans le cadre de la GEMAPI	
<b>COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE</b>	-

CONSULTATION HABITANTS